

1.3 Consommation et épargne des ménages

En 2017, la dépense de **consommation des ménages** décélère en volume (+ 1,0 % après + 2,1 % en 2016 et + 1,5 % en 2015). Ce ralentissement intervient dans un contexte de modération du pouvoir d'achat des ménages (+ 1,3 % après + 1,8 % en 2016). En effet, l'accélération de leur **revenu disponible brut** (+ 2,6 % en valeur après + 1,7 % en 2016) ne compense que partiellement le rebond prononcé des prix (+ 1,3 % après - 0,1 % en 2016). Le revenu disponible brut des ménages augmentant plus vite que leurs dépenses de consommation, le **taux d'épargne des ménages** augmente de 0,3 point pour atteindre 14,3 %. La consommation effective des ménages, qui inclut les dépenses directement financées par la collectivité, augmente de 1,1 % en volume après + 2,0 % en 2016.

En 2017, la part des **dépenses « pré-engagées »** dans le revenu disponible brut baisse légèrement pour la seconde année consécutive pour atteindre 29,4 % (après 29,5 % en 2016). Les dépenses de logement, chauffage et éclairage représentent les trois quarts des dépenses « pré-engagées ». Les **loyers imputés** ralentissent légèrement (+ 1,0 % en volume après + 1,1 % en 2016) de même que la consommation effective en loyers réels (prenant en compte les aides au logement) : + 1,2 % après + 1,4 % en 2016. Les loyers directement pris en charge par les ménages, c'est-à-dire après déduction des aides au logement, ont évolué à un rythme proche des loyers imputés et réels (+ 1,3 %) après une croissance beaucoup plus dynamique l'an passé du fait de l'évolution des aides au logement. Les dépenses de chauffage et d'éclairage se replient en volume

(- 0,9 % après + 2,6 % en 2016), du fait notamment d'une année 2017 légèrement plus chaude que 2016 (+ 0,6 degré en moyenne annuelle) ainsi que d'un effet calendaire, l'année 2016 étant bissextile.

Portées par la reprise de l'économie en général et du tourisme en particulier, les dépenses en hébergement et restauration sont très dynamiques et poursuivent leur accélération (+ 4,7 % en volume après + 3,1 % en 2016). En 2017, les dépenses en transports, bien qu'en ralentissement par rapport à 2016 (+ 3,0 % en volume après + 4,2 % en 2016), sont dynamiques : portées notamment par le *leasing* automobile et le transport aérien, elles contribuent fortement à la croissance de la consommation des ménages. Les dépenses liées à la culture et aux loisirs poursuivent leur accélération en 2017 (+ 2,0 % en volume). Portée par la téléphonie mobile, la consommation liée à la communication accélère en volume dans un contexte de repli des prix. L'équipement du logement poursuit sa croissance en volume (+ 1,9 %) et l'habillement-chaussure rebondit (+ 0,6 % en volume après - 1,3 % en 2016).

La consommation alimentaire est à l'arrêt et la consommation de boissons alcoolisées et de tabac se replie dans un contexte d'augmentation des prix (notamment du tabac, première étape vers le paquet à 10 euros à l'horizon 2020). La dépense de consommation totale sur le territoire national est plus dynamique que la dépense de consommation des ménages résidents, car les achats des étrangers en France sont très dynamiques en 2017 après une très mauvaise année 2016. ■

Définitions

Dans le système de comptabilité nationale, deux concepts de **consommation des ménages** sont distingués :

- la « dépense de consommation des ménages » recouvre les seules dépenses que les ménages supportent directement. Elle exclut ainsi les dépenses de consommation remboursées par la Sécurité sociale ou prises en charge par certaines allocations (par exemple logement).

- la « consommation finale effective » recouvre l'ensemble des biens et services consommés par les ménages, que ces derniers financent intégralement ou partiellement cette dépense.

Le **revenu disponible brut** des ménages correspond au revenu, après impôts et prestations sociales, que les ménages peuvent affecter à la consommation ou à l'épargne. Le **taux d'épargne des ménages** est le rapport entre l'épargne des ménages et leur revenu disponible.

Les **dépenses « pré-engagées »** désignent les dépenses réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Voir *annexe Glossaire*.

Loyers imputés : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Les comptes de la Nation en 2017 – Le PIB accélère (+ 2,2 % après + 1,2 %), le pouvoir d'achat des ménages augmente modérément », *Insee Première* n° 1697, mai 2018.

Consommation et épargne des ménages 1.3

1. Évolution de la consommation des ménages par fonction

	Variations en volume au prix de l'année précédente						en %
							Coefficients budgétaires ¹
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2017
Alimentation et boissons non alcoolisées	0,5	1,2	1,1	0,9	1,1	0,0	13,4
<i>dont produits alimentaires</i>	0,6	1,2	1,1	0,7	1,1	-0,2	12,2
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	-1,7	-2,3	-2,1	1,3	0,2	-0,4	3,8
Articles d'habillement et chaussures	-2,2	-0,8	1,1	1,2	-1,3	0,6	3,8
Logement ² , chauffage, éclairage	1,6	1,1	-1,2	1,1	1,5	0,7	26,6
Équipement du logement	-1,7	-1,7	0,3	2,0	1,7	1,9	4,9
Santé (dépenses à la charge des ménages)	2,2	1,7	1,7	2,0	2,8	1,3	4,2
Transports	-4,0	-2,0	-0,5	2,3	4,2	3,0	13,8
Communications	10,9	14,5	4,9	3,9	2,2	4,1	2,5
Loisirs et culture	-1,4	-1,7	1,5	1,3	1,8	2,0	8,1
<i>dont appareils électroniques et informatiques</i>	0,0	-3,0	2,7	0,8	4,0	-1,0	1,2
Éducation (dépenses à la charge des ménages)	2,2	3,5	1,8	2,9	1,9	0,5	0,5
Hôtels, cafés et restaurants	-0,8	-1,2	1,6	0,8	3,1	4,7	7,4
Autres biens et services	0,2	1,8	1,7	1,7	0,4	-0,2	12,4
Dépenses de consommation des ménages	-0,5	0,5	0,8	1,5	2,1	1,0	100,0
Dépenses de consommation financées par la collectivité³	1,6	1,4	2,1	1,4	1,7	1,7	///
ISBLSM ³	0,7	1,0	2,6	2,0	1,5	1,4	///
Administrations publiques ³	1,7	1,5	2,1	1,3	1,7	1,7	///
<i>dont : santé</i>	2,7	2,5	3,7	2,6	3,8	3,2	///
<i>éducation</i>	0,4	0,4	0,9	0,6	0,6	0,6	///
Consommation effective des ménages	0,0	0,7	1,1	1,4	2,0	1,1	///

1. Le coefficient budgétaire représente la part de la dépense en valeur consacrée à un bien ou un service particulier (ou à une catégorie de biens ou services) dans la dépense de consommation des ménages. Pour que la somme des coefficients budgétaires soit égale à 100, il faut y ajouter le poids de la correction territoriale (différence entre les achats à l'étranger des résidents et les achats en France des non-résidents) : - 1,4.

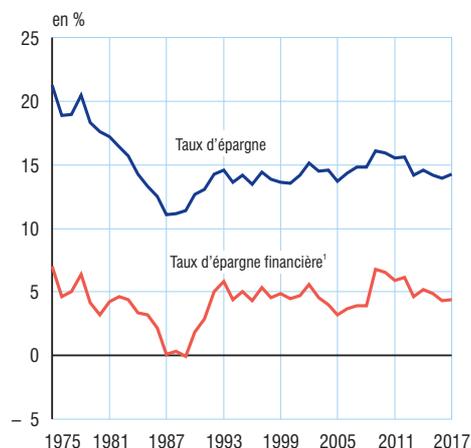
2. Y compris les loyers dits « imputés ».

3. Les dépenses de consommation financées par la collectivité regroupent les dépenses de consommation des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM : unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages, comme les organisations caritatives, les clubs sportifs, etc.), ainsi que les dépenses des administrations publiques en biens et services individualisables.

Champ : France.

Source : Insee, *comptes nationaux*, base 2014.

2. Taux d'épargne des ménages

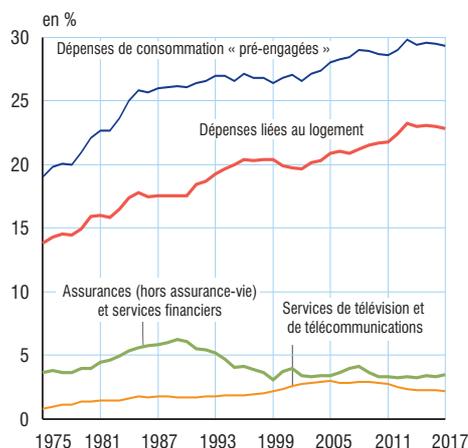


1. L'épargne des ménages peut être utilisée soit pour l'investissement, soit pour des placements financiers ou des remboursements d'emprunt. La capacité de financement des ménages correspond au solde de l'épargne et de l'investissement. Le taux d'épargne financière est le rapport de la capacité de financement au revenu disponible. Pour plus de précisions : voir *annexe Glossaire*.

Champ : France.

Source : Insee, *comptes nationaux*, base 2014.

3. Part des dépenses de consommation « pré-engagées » dans le revenu disponible brut



Champ : France.

Source : Insee, *comptes nationaux*, base 2014.